

Surveillance des pollens

Bilan 2019 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Période de mesure : 2019

Référence : POLN_INT_19_002

Version du : 06/02/2020

Auteur(s) : Nathalie Delaunay
Contact Atmo Nouvelle-Aquitaine :
E-mail : contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Titre : Bilan 2019 de la surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

Reference : POLN_INT_19_002

Version : finale du 06/02/2020

Nombre de pages : 17 (couverture comprise)

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	Nathalie DELAUNAY	Agnès HULIN	Rémi FEUILLADE
Qualité	Assistante d'étude	Responsable Service Etudes, Modélisation et Amélioration des connaissances	Directeur Délégué Production et exploitation
Visa			

Conditions d'utilisation

Atmo Nouvelle-Aquitaine fait partie du dispositif français de surveillance et d'information sur la qualité de l'air. Sa mission s'exerce dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996 et de ses décrets d'application.

A ce titre et compte tenu de ses statuts, Atmo Nouvelle-Aquitaine est garant de la transparence de l'information sur les résultats de ces travaux selon les règles suivantes :

- Atmo Nouvelle-Aquitaine est libre de leur diffusion selon les modalités de son choix : document papier, communiqué, résumé dans ses publications, mise en ligne sur son site internet (www.atmo-nouvelleaquitaine.org)
- les données contenues dans ce rapport restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce rapport, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce rapport devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 6 mois à partir de leur date de parution
- toute utilisation totale ou partielle de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du rapport.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aura pas donnée d'accord préalable. Dans ce rapport, les incertitudes de mesures ne sont pas utilisées pour la validation des résultats des mesures obtenues.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec Atmo Nouvelle-Aquitaine :

- depuis le [formulaire de contact](#) de notre site Web
- par mail : contact@atmo-na.org
- par téléphone : 09 84 200 100



Sommaire



1. La surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine.....	6
1.1. Contexte.....	6
1.2. Le dispositif de surveillance.....	7
1.2.1. Les prélèvements de pollens.....	7
1.2.2. Les pollinariums sentinelles®.....	8
2. Bilan 2019.....	9
2.1. Bilan global.....	9
2.2. Problématique de l'ambroisie.....	13
3. Conclusion.....	16

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques émises par les fleurs engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, 30% de la population serait concernée par ces pollinoses (allergies aux pollens) ou rhumes des foins (quand il s'agit d'une allergie aux pollens de graminées), notamment la rhinite allergique qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, en réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allergo-polliniques en cours, afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Ce document dresse le bilan pollinique de 2019 sur la région Nouvelle-Aquitaine.

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en augmentation depuis 20 ans même si une légère baisse est observée par rapport à l'an dernier. 2019 reste une année haute en termes de concentration de pollens en France. Sur le plan clinique, l'année 2019 est supérieure à 2017 et 2018. C'est même la valeur la plus haute depuis le début des mesures de l'index clinique... L'index pollinique est en légère baisse par rapport à 2018 mais reste dans une moyenne haute par rapport aux années précédentes. De nombreux sites sont en forte augmentation... À l'inverse des sites observent une baisse de près de 50% par rapport à l'an dernier... »

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une augmentation du nombre de pollens dans l'air pour la partie sud de la région, surtout à Bordeaux où l'index pollinique a augmenté de 60% (+12% à Agen et +18% à Mont-de-Marsan). En revanche, on note une nette baisse dans la partie nord de la région (-48% à La Rochelle, -34% à Angoulême, -31% à Limoges, -27% à Niort). La baisse au nord et la hausse au sud entraînent une stabilité de la moyenne régionale par rapport à 2018.

On peut constater une énorme baisse du nombre de pollens de bouleau dans l'air par rapport à 2018 au niveau régional. En effet, l'année 2018 avait présenté des taux records de pollens de bouleau dans l'air, principalement dans la moitié nord de la région, et notamment à Limoges. Le nombre total de pollens de bouleau passe donc de 45787 grains à 3368 grains.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême continuent d'être impactées par l'ambrosie, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.

Il y avait déjà eu une baisse d'ambrosie en 2018 par rapport à l'année 2017, et on observe encore une baisse cette année (-45% en moyenne sur la région).

Seuls Mareuil et Angoulême présente des niveaux élevés mais en baisse par rapport aux 4 années précédentes (respectivement -30% et -48% par rapport à 2018).

Périgueux, qui avait comptabilisés en 2018 autant de grains de pollens d'ambrosie qu'à Angoulême, redescend en 2019 au même niveau que les sites où l'on observe peu d'ambrosie (-79%).

Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites sont également en baisse.

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Une diminution relativement importante des concentrations en pollens d'ambrosie a été constatée cette année sur de nombreux sites par rapport aux deux années précédentes. Des villes comme Mareuil... ont enregistré l'intégrale pollinique annuelle (somme des concentrations journalières) la plus faible depuis plusieurs années... Cette diminution globale ne veut pas dire que les allergiques n'ont pas souffert. En effet, quelques pollens d'ambrosie étant suffisants pour provoquer l'apparition des symptômes, le nombre de jours avec un risque d'allergie significatif est resté important dans de nombreuses zones... »

Note : Index pollinique : somme des grains/m³/jour

Note : RAEP : risque allergique d'exposition aux pollens

1. La surveillance des pollens en Nouvelle-Aquitaine

1.1. Contexte

Les pollens allergisants constituent, au sens du code de l'environnement, une pollution de l'air. En effet, ces petites particules microscopiques émises par les fleurs engendrent des allergies respiratoires chez les personnes sensibles. En France, 30% de la population serait concernée par ces pollinoses (allergies aux pollens) ou rhumes des foins (quand il s'agit d'une allergie aux pollens de graminées), notamment la rhinite allergique qui constitue un facteur de risque important de l'asthme.

Les pollens recherchés sont les pollens allergisants émis par les plantes anémophiles (arbres et herbacées dont les pollens sont transportés par le vent). Les pollens allergisants sont de petite taille et peuvent être transportés par le vent à plusieurs dizaines de kilomètres de leur source. Pour provoquer une réaction allergique, il faut que le pollen soit émis en grande quantité, qu'il soit de petite taille et qu'il ait un fort pouvoir allergisant.

Objectifs et moyens

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, en réduire les symptômes ainsi que les coûts de santé associés, il est utile d'informer la population sur les pollens allergisants présents dans l'air et sur les risques allergo-polliniques en cours, afin de permettre aux médecins d'affiner leurs diagnostics et aux personnes sensibles d'anticiper et adapter leur traitement.

C'est pourquoi, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

Il est également intéressant de diffuser des recommandations sanitaires aux personnes sensibles leur permettant de se protéger en modifiant leurs activités.

Enfin, suivre la prolifération de l'ambrosie permet de participer à la lutte contre cette plante invasive et allergisante, qui est présente dans certains secteurs géographiques de la Nouvelle-Aquitaine.

Ainsi, Atmo Nouvelle-Aquitaine participe également au COmité de PILOTage « Plan Préfectoral de lutte contre l'ambrosie en Charente », suite à l'arrêté du 30 mai 2016 relatif à la lutte contre l'ambrosie et prescrivant sa destruction obligatoire dans le département La Charente.

Partenaires

Cette surveillance est menée en collaboration avec :

- l'Agence Régionale de la Santé (ARS)
- le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA) <http://www.pollens.fr/>
- l'Association des Pollinariums Sentinelles® de France (APSF) <http://www.alertepollens.org/>
- AllergoLim
- Capteur de Limoges : Université de Limoges
- Capteur de Poitiers : Région Nouvelle-Aquitaine
- Capteur de Niort : Hôpital de Niort
- Capteur d'Angoulême : Ville d'Angoulême, La Maison de Kirikou
- Capteur de La Rochelle : Direction Départementales des Finances Publiques de Charente-Maritime
- Pollinarium sentinelle® de Limoges : Air Pays de la Loire, Ville de Limoges
- Pollinarium sentinelle® de Ste-Feyre : Air Pays de la Loire, Conseil Départemental de la Creuse, MGEN
- Pollinarium sentinelle® de La Rochelle : Air Pays de la Loire, Ville de La Rochelle
- Pollinarium sentinelle® de Lanmary : Air Pays de la Loire, Centre hospitalier de Lanmary

1.2. Le dispositif de surveillance

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

- capteur de pollens
- pollinarium sentinelle®

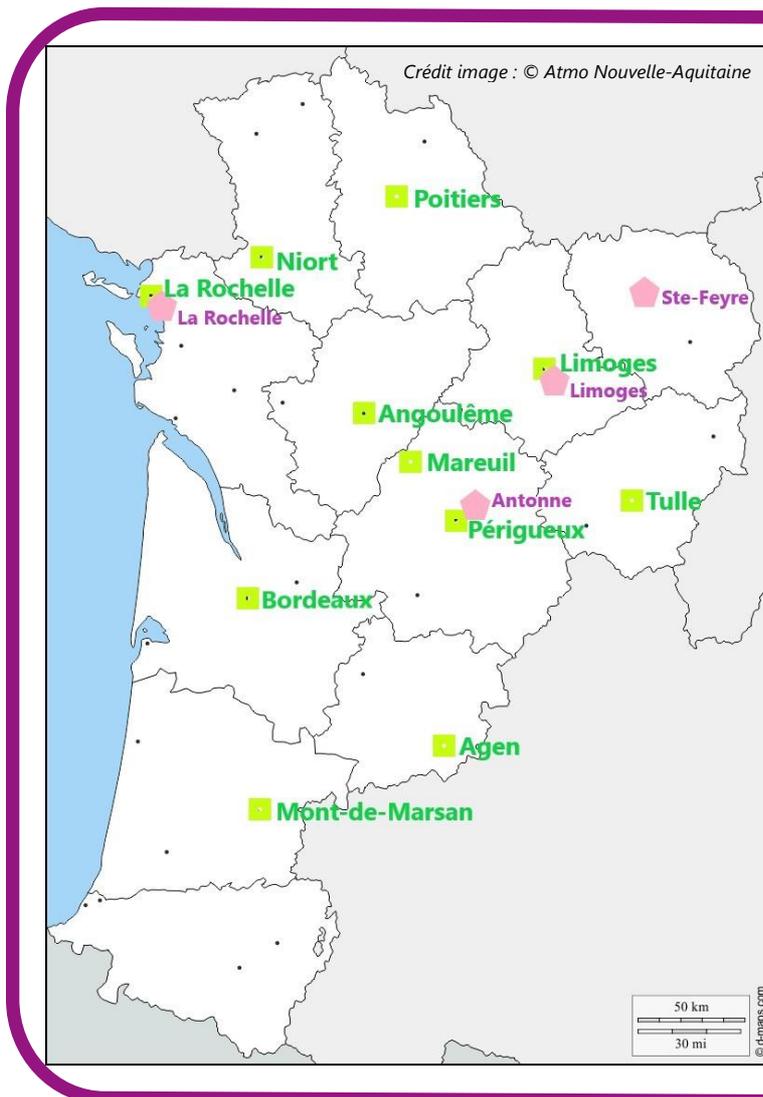


Figure 1 : Carte des capteurs et pollinariums sentinelles® en Nouvelle-Aquitaine

1.2.1. Les prélèvements de pollens



Figure 2 : Capteur de pollens d'Angoulême

En 2019, 11 stations de surveillance des pollens ont fonctionné en Nouvelle-Aquitaine. Par rapport à 2018, les stations de Bayonne et Pau n'ont pas fonctionné. Le site de Tulle a été créé en remplacement de celui de Bayonne. Le capteur de Pau sera réinstallé lorsqu'un nouveau site aura été trouvé. Cette surveillance est pilotée à l'échelle française par le RNSA.

Les capteurs de pollens sont placés en hauteur, sur des toits, de façon à couvrir une zone de 30 km de diamètre en plaine. De par leur implantation, ils peuvent concerner chacun une centaine de milliers d'habitants.

Les pollens sont prélevés par des capteurs aspirant l'air à un débit équivalent à une respiration humaine. Les particules présentes dans l'air sont impactées sur une bande enduite d'un réactif, fixée sur un tambour qui défile à raison de 2mm/heure devant la fente d'aspiration du capteur. Cette bande est exposée pendant une semaine. A la fin de la semaine d'exposition, le tambour exposé est récupéré et remplacé par un tambour propre.

Le comptage des pollens est réalisé après la récupération du prélèvement. Pour cela, la bande est détachée de son support et découpée en sept segments qui représentent les sept jours d'exposition. Chaque segment est placé sur une lame de microscope. L'analyse pollinique consiste en l'examen direct au microscope de la bande qui est relevée chaque semaine même jour, même heure.

La surveillance des pollens est réalisée à travers des campagnes hebdomadaires de prélèvements, généralement entre mi-février et fin septembre (saison pollinique).



Figure 3 : Pollen de pin

Le site de Mareuil, particulièrement intéressant pour la mesure de l'ambrosie, est en fonctionnement de juillet à octobre.

Le prélèvement et le comptage sont assurés par Atmo Nouvelle-Aquitaine pour les sites d'Angoulême, La Rochelle, Limoges, Niort et Poitiers.

1.2.2. Les pollinariums sentinelles®



L'APSF a créé des pollinariums sentinelles® à Limoges, Ste-Feyre (Guéret), La Rochelle et Antonne (Périgueux).

Un pollinarium sentinelle® est un espace qui réunit les principales espèces locales de plantes sauvages (herbes et arbres) dont le pollen est allergisant. L'objectif est de les observer quotidiennement afin de détecter le début et la fin d'émission de pollens de chaque espèce, puis de transmettre ces informations aux personnes allergiques inscrites à la newsletter *Alerte pollens!*

Le rôle d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est d'alerter les personnes sensibles sur le début et la fin d'émission de pollens afin de leur permettre d'anticiper et commencer leur traitement médicamenteux avant l'apparition des premiers symptômes, et l'arrêter dès la fin d'émission de pollens.

Le pollinarium sentinelle® est complémentaire de la surveillance réalisée en partenariat avec le RNSA.

Figure 4 : Pollinarium sentinelle® de la Rochelle

2. Bilan 2019

2.1. Bilan global

La saison pollinique débute par les pollens d'arbres.

En Février, nous rencontrons les pollens de frêne, de cyprès, d'aulne et de noisetier qui provoquent les risques allergiques les plus élevés. Des pollens de peuplier sont présents mais peu allergisants.

Puis, fin mars, au début du printemps, apparaissent les pollens de bouleau et de chêne, ainsi que de platane. Les pollens de pin sont également présents au printemps mais peu allergisants.

Ensuite, dès la fin du mois d'avril, ces pollens sont peu à peu remplacés par ceux des graminées qui gêneront les personnes allergiques jusqu'en juillet. C'est ce qu'on appelle communément le rhume des foins. Le pic de risque allergique dû aux graminées est observé entre la mi-mai et la mi-juillet. Les pollens de plantain et d'urticacées (orties et pariétaires) peuvent également gêner les personnes sensibles.

Les pollens de châtaignier arrivent en juin mais leur potentiel allergisant est faible.

De la mi-Août à la mi-Septembre, l'ambrosie clôture la saison des allergies polliniques. Cette plante invasive, particulièrement présente en Charente et Dordogne, est très allergisante.

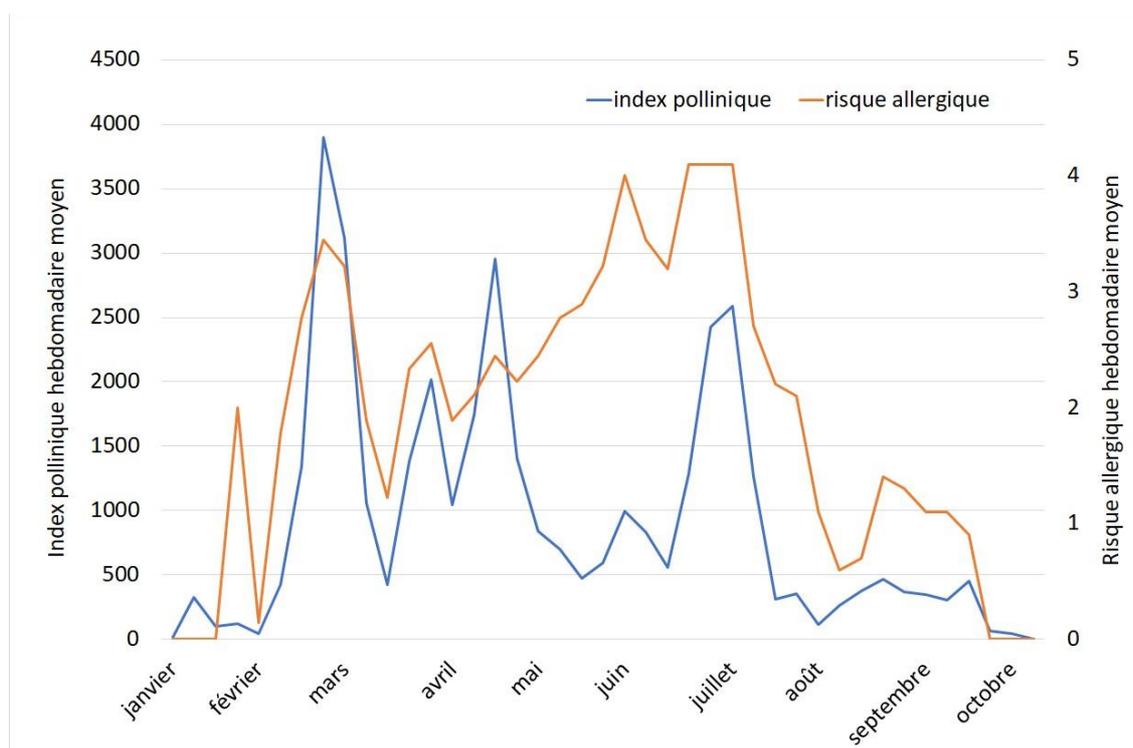


Figure 5 : Evolution de l'index pollinique et du risque allergique hebdomadaire moyen de Nouvelle-Aquitaine en 2019 (donnée RNSA)

Les deux graphiques suivants montrent les moyennes des pollens les plus retrouvés chaque semaine dans l'air de la région. Cette dernière peut être découpée en deux zones :

- une zone nord avec les villes de La Rochelle, Niort, Poitiers, Limoges, Angoulême, Mareuil, Périgueux et Tulle.
- une zone sud avec les villes de Bordeaux, Agen, Mont-de-Marsan (Bayonne et Pau n'ayant pas fonctionné en 2019).

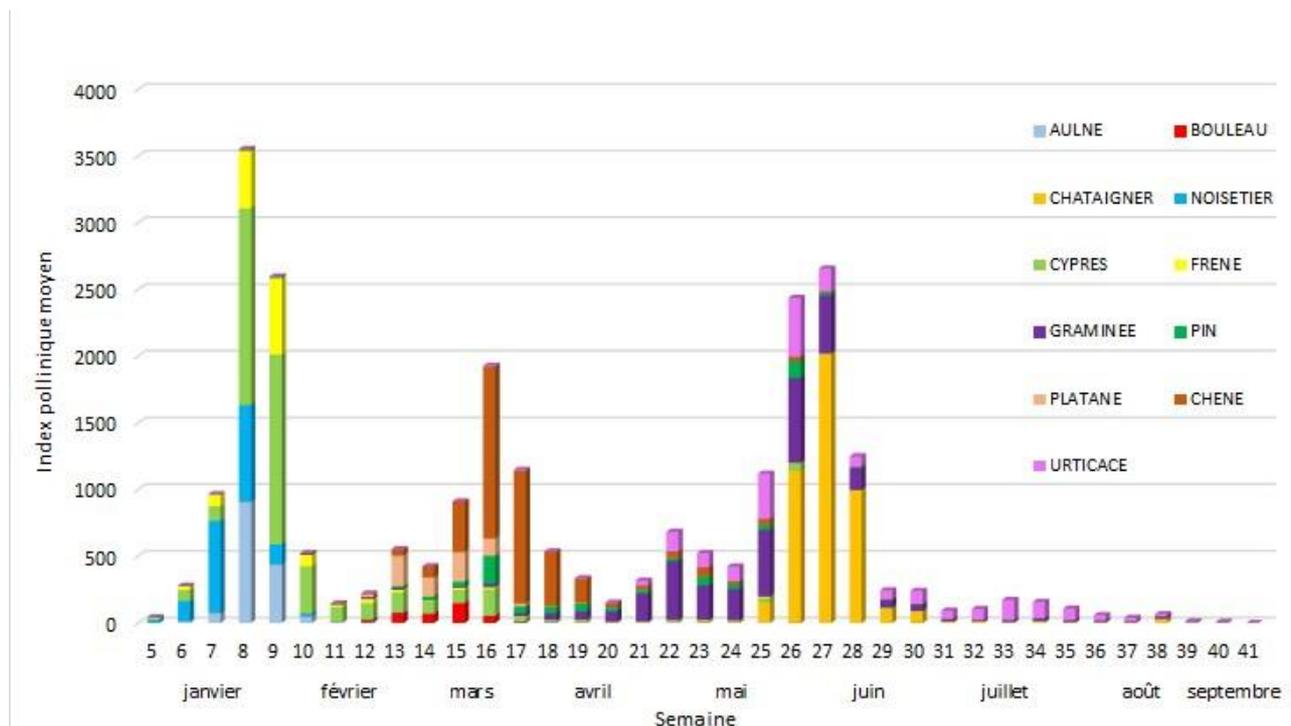


Figure 6 : Moyenne hebdomadaire de 10 pollens zone nord région 2019 (données RNSA)

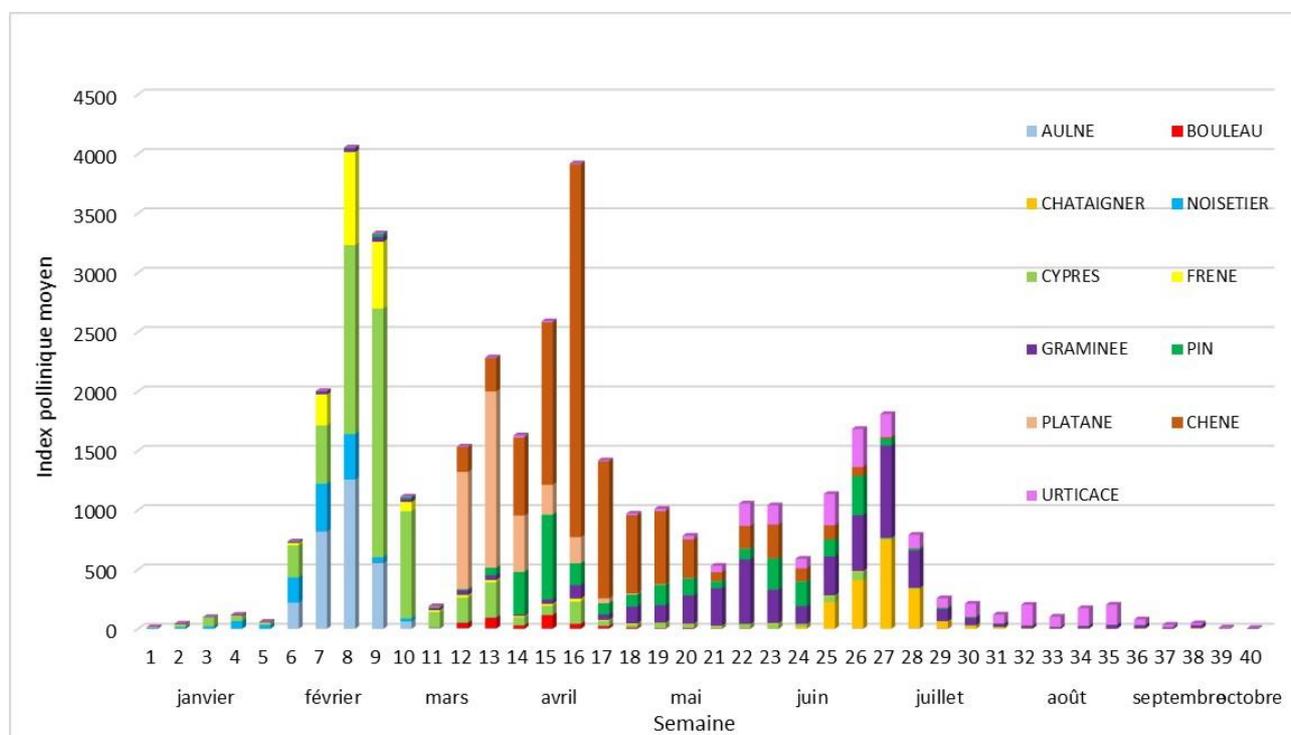


Figure 7 : Moyenne hebdomadaire de 10 pollens zone sud région 2019 (données RNSA)

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en augmentation depuis 20 ans même si une légère baisse est observée par rapport à l'an dernier. 2019 reste une année haute en termes de concentration de pollens en France. Sur le plan clinique, l'année 2019 est supérieure à 2017 et 2018. C'est même la valeur la plus haute depuis le début des mesures de l'index clinique... L'index pollinique est en légère baisse par rapport à 2018 mais reste dans une moyenne haute par rapport aux années précédentes. De nombreux sites sont en forte augmentation... À l'inverse des sites observent une baisse de près de 50% par rapport à l'an dernier... »

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une augmentation du nombre de pollens dans l'air pour la partie sud de la région, surtout à Bordeaux où l'index pollinique a augmenté de 60% (+12% à Agen et +18% à Mont-de-Marsan). En revanche, on note une nette baisse dans la partie nord de la région (-48% à La Rochelle, -34% à Angoulême, -31% à Limoges, -27% à Niort). La baisse au nord et la hausse au sud entraînent une stabilité de la moyenne régionale par rapport à 2018.

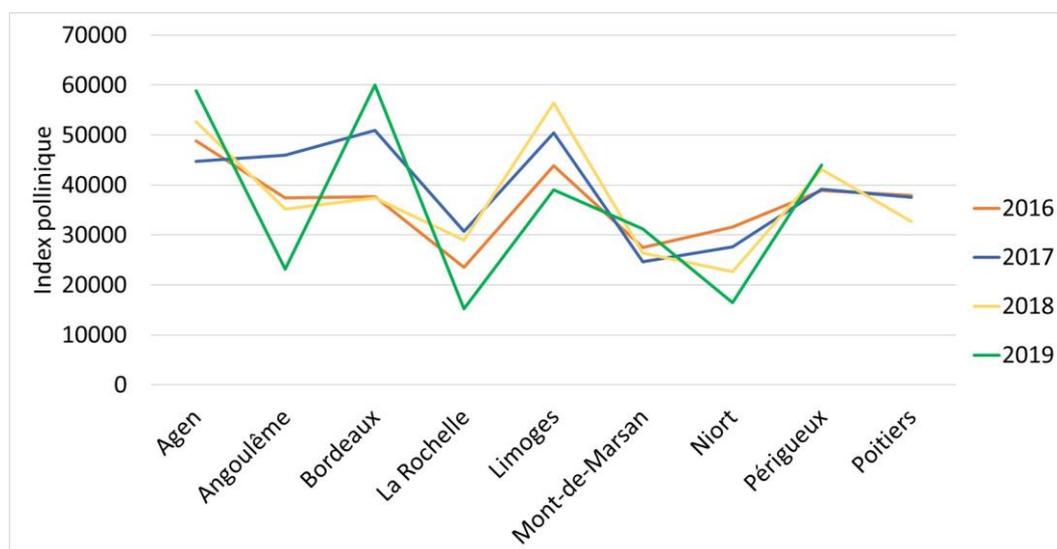


Figure 8 : Evolution de l'IP annuel 9 capteurs Nouvelle-Aquitaine 2016-2019 (données RNSA)

Note : Les stations de Bayonne et Pau n'ont pas fonctionné en 2019, la station de Tulle est en fonctionnement depuis juin (création de station), la station de Poitiers n'a fonctionné que jusqu'en juillet (problème technique du capteur). Ces 4 stations n'apparaissent donc pas dans le graphique en 2019, du fait de l'absence ou du manque de données.

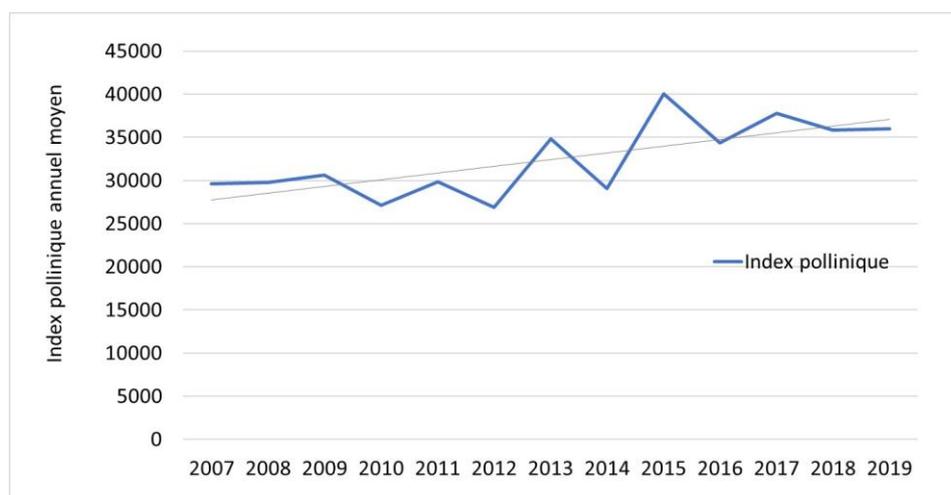


Figure 9 : Evolution de l'IP annuel moyen dans l'air de Nouvelle-Aquitaine depuis 2017 (données RNSA)

Pollens très allergisants (cyprès, bouleau, graminées) : tendance régionale et particularités

On retrouve en 2019 des taux de pollens de cyprès similaires aux années précédentes. On note une forte progression du nombre de pollens de cyprès dans l'air d'Agen qui a plus que doublé cette année et atteint le même niveau que Poitiers.

En revanche, on constate une énorme baisse du nombre de pollens de bouleau dans l'air par rapport à 2018 au niveau régional. En effet, l'année 2018 avait présenté des taux records de pollens de bouleau dans l'air, principalement dans la moitié nord de la région, et notamment à Limoges. Le nombre total de pollens de bouleau passe donc de 45787 grains à 3368 grains.

On observe en 2019 un peu moins de pollens de graminées qu'en 2018 dans la région, mais le taux de pollens reste à peu près stable.

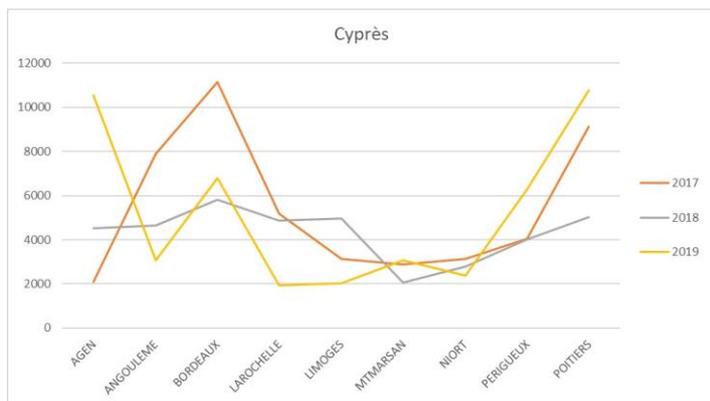


Figure 10 : Index pollinique du cyprès de 2017 à 2019 (données RNSA)

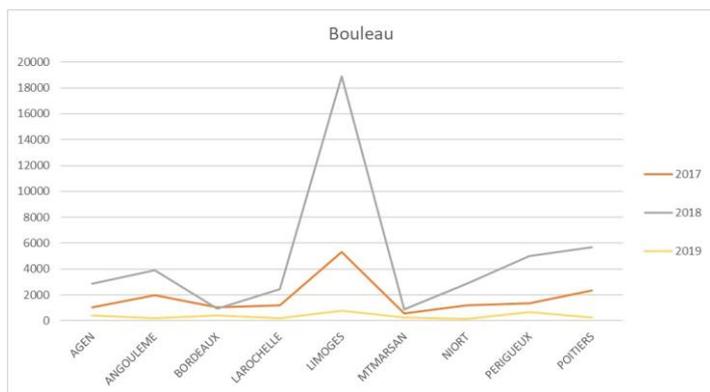


Figure 11 : Index pollinique du bouleau de 2017 à 2019 (données RNSA)

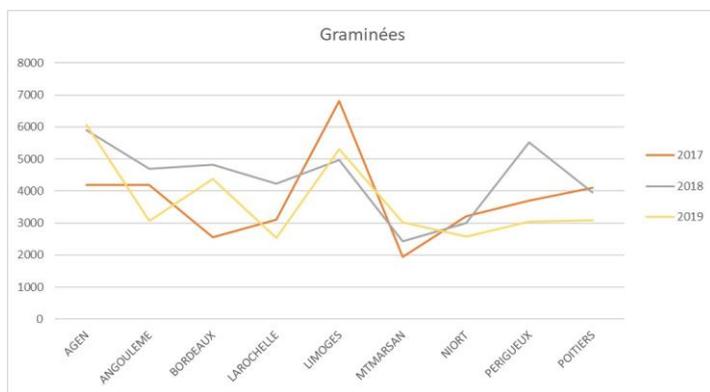


Figure 12 : Index pollinique des graminées de 2017 à 2019 (données RNSA)

Les pollens de graminées viennent surtout des secteurs nord et est pour Agen et Limoges.

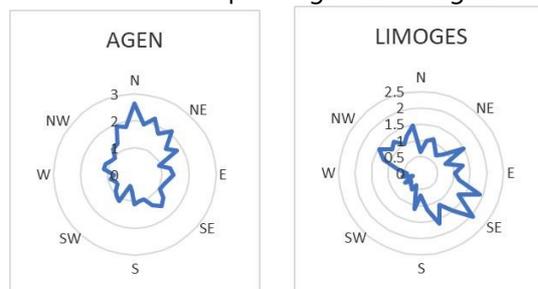


Figure 13 : Rose des pollutions d'Agen et Limoges pour les graminées en 2019

2.2. Problématique de l'ambroisie

L'ambroisie est une plante présente sur la Nouvelle-Aquitaine, surtout dans les zones de grandes cultures. Les champs, certaines jachères et le bord des routes sont particulièrement concernés.

Cette plante invasive, particulièrement présente en Charente et Dordogne, est très allergisante.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême continuent d'être impactées par l'ambroisie, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.

Il y avait déjà eu une baisse d'ambroisie en 2018 par rapport à l'année 2017, et on observe encore une baisse cette année (-45% en moyenne sur la région).

Seuls Mareuil et Angoulême présente des niveaux élevés

mais en baisse par rapport aux 4 années précédentes (respectivement -30% et -48% par rapport à 2018).

Périgueux, qui avait comptabilisés en 2018 autant de grains de pollens d'ambroisie qu'à Angoulême, redescend en 2019 au même niveau que les sites où l'on observe peu d'ambroisie (-79%).

Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites sont également en baisse.

Crédit photo : © Atmo Nouvelle-Aquitaine



Figure 14 : Ambroisie

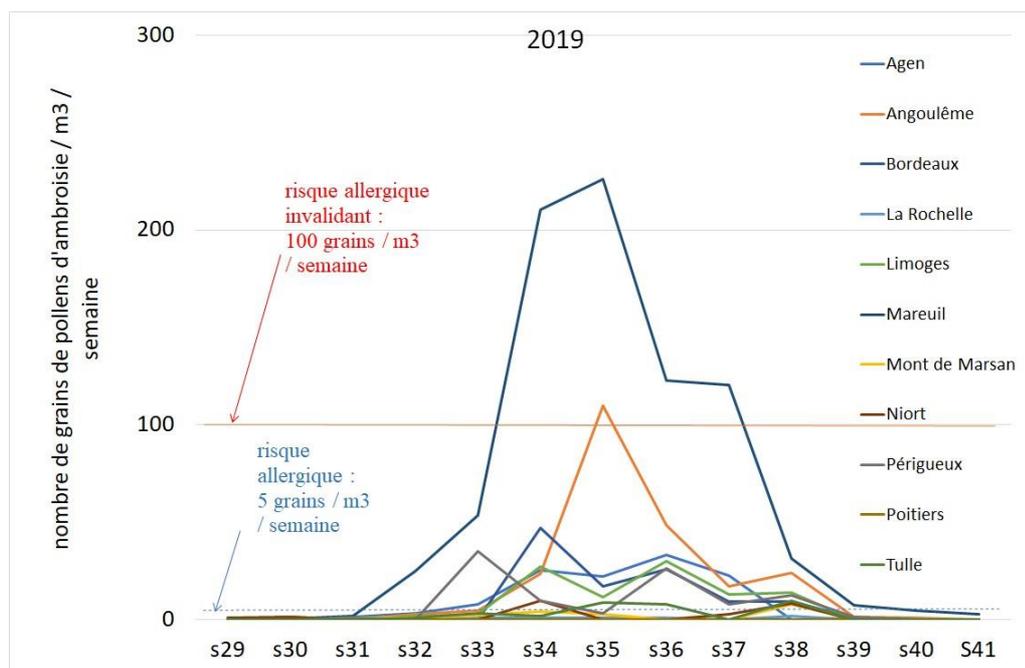


Figure 15 : Evolution hebdomadaire du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine en 2019 (données : RNSA)

Sur les sites de Mareuil et Angoulême, l'année 2019 présente des taux d'émissions des pollens d'ambroisie inférieurs à ceux de 2018 : 799 pollens en 2019 contre 1136 pollens en 2018 sur Mareuil et 234 pollens en 2019 contre 449 pollens en 2018 sur Angoulême.

Concernant le nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 : 17 jours en 2019 contre 15 jours en 2018 sur Mareuil et 5 jours en 2019 contre 9 jours en 2018 sur Angoulême.

Mareuil dépasse ce seuil pendant 3 semaines entre le 26 août et le 15 septembre, avec des taux de pollens compris entre 100 et 230 grains de pollens/m³/semaine.

Sur Angoulême, la semaine la plus impactée, du 26 août au 01 septembre 2019, le site comptabilise 110 grains de pollens/m³. C'est la seule semaine où le seuil de risque allergique invalidant, fixé à 100 grains de pollens/m³, est dépassé.

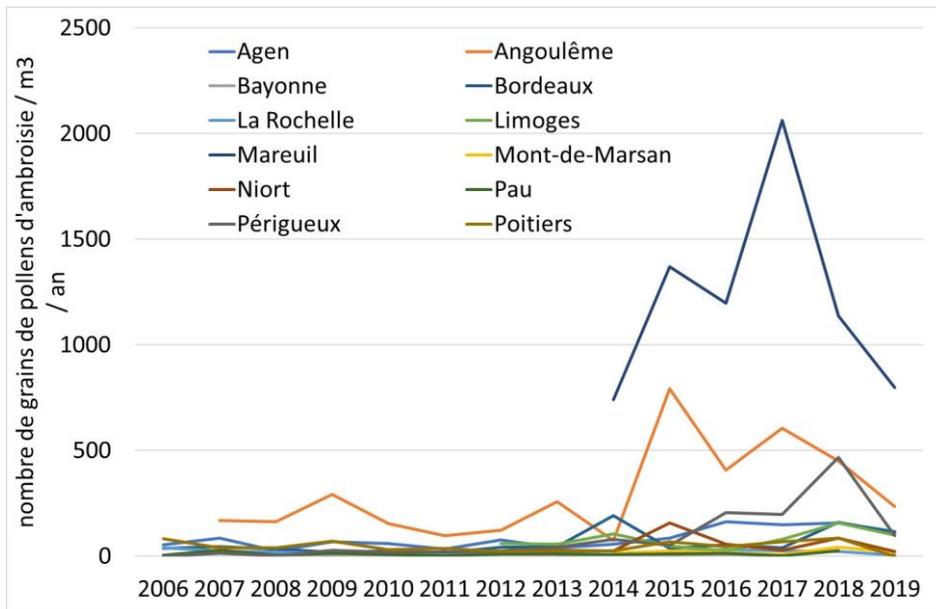


Figure 16 : Evolution annuelle du nombre de grains de pollens d'ambroisie en Nouvelle-Aquitaine depuis 2006 (données RNSA)

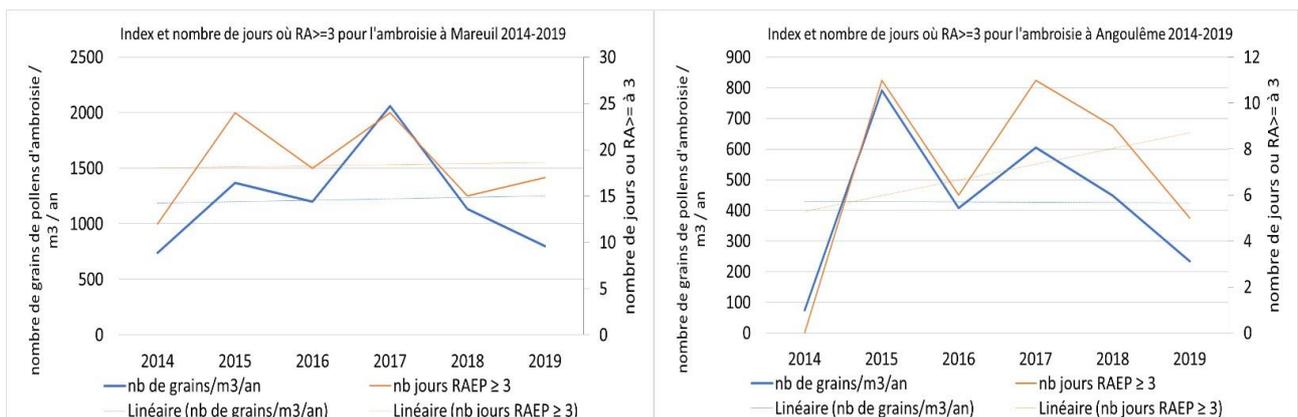


Figure 17 : Evolution de l'index pollinique et le nombre de jours où le risque allergique est supérieur ou égal à 3 pour Mareuil et Angoulême de 2014 à 2019 (données RNSA)

Les pollens d'ambroisie ne proviennent pas d'un secteur en particulier pour Mareuil et semblent venir surtout des secteurs nord pour Angoulême.

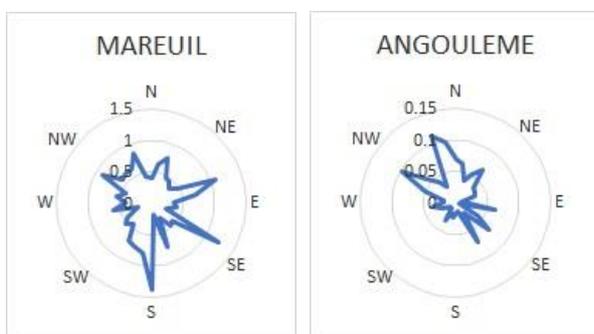


Figure 18 : Rose des pollutions de Mareuil et Angoulême pour l'ambroisie en 2019

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Une diminution relativement importante des concentrations en pollens d'ambroisie a été constatée cette année sur de nombreux sites par rapport aux deux années précédentes. Des villes comme Mareuil... ont enregistré l'intégrale pollinique annuelle (somme des concentrations journalières) la plus faible depuis plusieurs années... Cette diminution globale ne veut pas dire que les allergiques n'ont pas souffert. En effet, quelques pollens d'ambroisie étant suffisants pour provoquer l'apparition des symptômes, le nombre de jours avec un risque d'allergie significatif est resté important dans de nombreuses zones... »

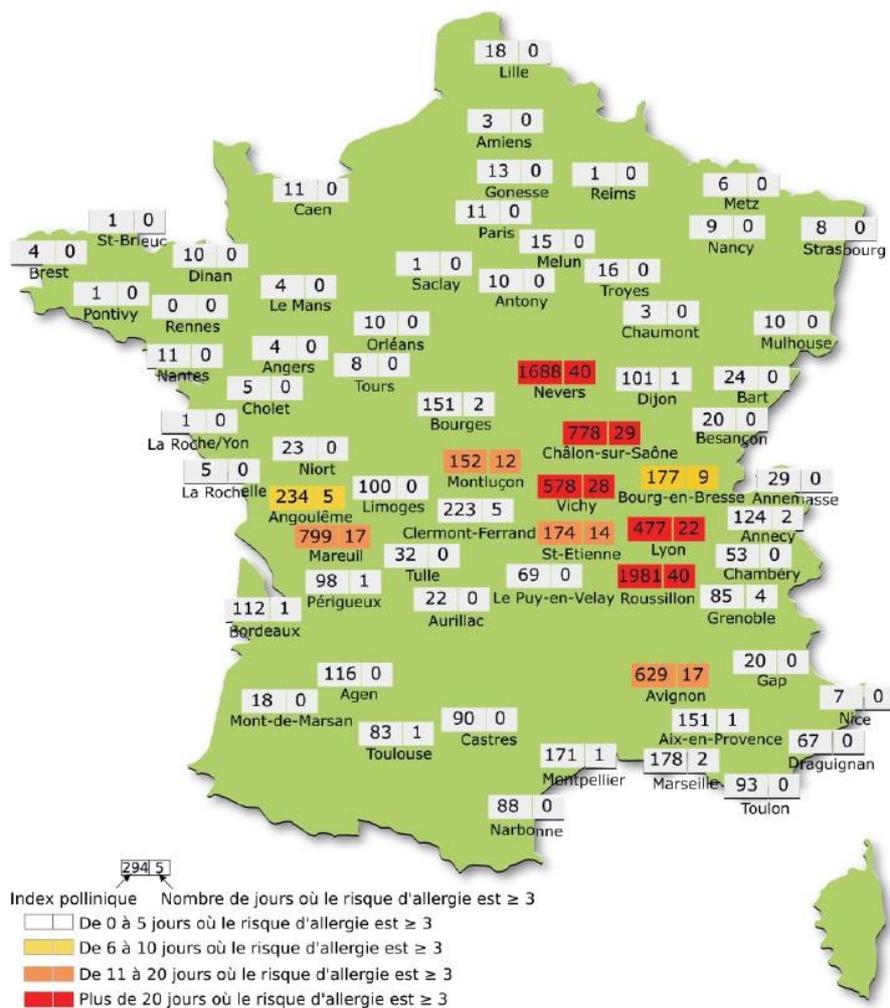


Figure 19 : Répartition des pollens d'Ambroisie et du risque allergique d'exposition aux pollens en France en 2019

3. Conclusion

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe à la surveillance des pollens présents dans l'air de la région, en mesurant et en informant chaque semaine sur les pollens et leurs risques en cours.

Des stations de surveillance et des pollinariums sentinelles® permettent de surveiller les pollens allergisants en Nouvelle-Aquitaine.

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Sur l'ensemble des données, l'index pollinique annuel est en augmentation depuis 20 ans même si une légère baisse est observée par rapport à l'an dernier. 2019 reste une année haute en termes de concentration de pollens en France. Sur le plan clinique, l'année 2019 est supérieure à 2017 et 2018. C'est même la valeur la plus haute depuis le début des mesures de l'index clinique... L'index pollinique est en légère baisse par rapport à 2018 mais reste dans une moyenne haute par rapport aux années précédentes. De nombreux sites sont en forte augmentation... À l'inverse des sites observent une baisse de près de 50% par rapport à l'an dernier... »

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, on observe une augmentation du nombre de pollens dans l'air pour la partie sud de la région, surtout à Bordeaux où l'index pollinique a augmenté de 60% (+12% à Agen et +18% à Mont-de-Marsan). En revanche, on note une nette baisse dans la partie nord de la région (-48% à La Rochelle, -34% à Angoulême, -31% à Limoges, -27% à Niort). La baisse au nord et la hausse au sud entraînent une stabilité de la moyenne régionale par rapport à 2018.

On peut constater une énorme baisse du nombre de pollens de bouleau dans l'air par rapport à 2018 au niveau régional. En effet, l'année 2018 avait présenté des taux records de pollens de bouleau dans l'air, principalement dans la moitié nord de la région, et notamment à Limoges. Le nombre total de pollens de bouleau passe donc de 45787 grains à 3368 grains.

Sur la région Nouvelle-Aquitaine, Mareuil et Angoulême continuent d'être impactées par l'ambrosie, étant localisées au centre de plusieurs territoires colonisés par cette plante invasive.

Il y avait déjà eu une baisse d'ambrosie en 2018 par rapport à l'année 2017, et on observe encore une baisse cette année (-45% en moyenne sur la région).

Seuls Mareuil et Angoulême présente des niveaux élevés mais en baisse par rapport aux 4 années précédentes (respectivement -30% et -48% par rapport à 2018).

Périgueux, qui avait comptabilisés en 2018 autant de grains de pollens d'ambrosie qu'à Angoulême, redescend en 2019 au même niveau que les sites où l'on observe peu d'ambrosie (-79%).

Sur le reste de la région Nouvelle-Aquitaine, les index polliniques des autres sites sont également en baisse.

Selon le RNSA, à l'échelle française : « Une diminution relativement importante des concentrations en pollens d'ambrosie a été constatée cette année sur de nombreux sites par rapport aux deux années précédentes.

Des villes comme Mareuil... ont enregistré l'intégrale pollinique annuelle (somme des concentrations journalières) la plus faible depuis plusieurs années... Cette diminution globale ne veut pas dire que les allergiques n'ont pas souffert. En effet, quelques pollens d'ambrosie étant suffisants pour provoquer l'apparition des symptômes, le nombre de jours avec un risque d'allergie significatif est resté important dans de nombreuses zones... »



RETROUVEZ TOUTES
NOS **PUBLICATIONS** SUR :
www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Contacts

contact@atmo-na.org
Tél. : 09 84 200 100

Pôle Bordeaux (siège Social) - ZA Chemin Long
13 allée James Watt - 33 692 Mérignac Cedex

Pôle La Rochelle (adresse postale-facturation)
ZI Périgny/La Rochelle - 12 rue Augustin Fresnel
17 180 Périgny

Pôle Limoges
Parc Ester Technopole - 35 rue Soyouz
87 068 Limoges Cedex

